

2 pages à suivre ✓

## Marine nationale : les patrouilleurs océaniques doivent être impérativement à l'heure

La DGA a notifié à Naval Group le marché relatif à la conception préliminaire et détaillée des patrouilleurs océaniques. Les livraisons de ces navires doivent intervenir entre 2025 (deux patrouilleurs) et 2029.



Naval Group prépare la future génération de patrouilleurs océaniques pour la Marine nationale (photo du patrouilleur l'Adroit) (Crédits : Marine nationale)

Crucial ! Le programme de patrouilleurs océaniques (PO) est crucial pour la Marine nationale. Il doit être absolument à l'heure pour éviter d'importants trous capacitaires comme l'avait révélé [dans une interview accordée en juillet à La Tribune, le chef d'état-major de la marine, l'amiral Pierre Vandier](#). La Direction générale de l'armement (DGA) avance. Elle a notifié début octobre à Naval Group le marché relatif à la conception préliminaire et détaillée des patrouilleurs océaniques, qui devront faire face à la croissance du trafic maritime et la prolifération des menaces en mer. Le lancement de la production des PO doit intervenir à l'horizon 2022-2023. La loi de programmation militaire 2019-2025 prévoit d'ailleurs la livraison des deux premiers PO en 2025.

À compter de 2025, dix patrouilleurs océaniques remplaceront les patrouilleurs de haute mer (ex-Aviso A69), basés à Brest et Toulon, et les patrouilleurs de service public, basés à Cherbourg. Ce programme engagera la remontée en puissance des bâtiments de deuxième rang de la Marine nationale basés sur les trois façades métropolitaines. Ainsi, ces patrouilleurs océaniques auront pour mission *"le soutien à la dissuasion, l'appréciation autonome de situation dans les zones de souveraineté ou d'intérêt, l'escorte, l'évacuation de ressortissants, la souveraineté et la protection des intérêts nationaux dans les approches maritimes"*, a rappelé Naval Group dans son communiqué publié jeudi.

### Une organisation industrielle particulière

Ce programme s'inscrit dans un schéma industriel innovant faisant intervenir en collaboration des chantiers civils et militaires. Naval Group, en tant qu'architecte d'ensemble du projet, est en charge de la conception de ces navires. La DGA confiera ensuite la réalisation à tout ou partie des chantiers de production attributaires de l'accord-cadre pour des livraisons entre 2025 et 2029. Un autre marché devrait ensuite être notifié à Naval Group pour une prestation de suivi de réalisation des navires. Le groupe naval et Kership ont par ailleurs livré mercredi le troisième patrouilleur océanique multi-missions de type OPV 87 à [l'Argentine](#).

Cette notification intervient dans la continuité de la signature de l'accord-cadre en octobre 2020 pour l'étude, le développement, la réalisation et le maintien en condition opérationnelle initial de dix patrouilleurs océaniques pour la Marine nationale. La DGA avait notifié le 23 octobre 2020 un accord-cadre portant sur l'étude, le développement, la réalisation et le maintien en condition opérationnelle (MCO) initial de dix patrouilleurs océaniques aux chantiers Piriou, CMN et Socarenam, ainsi qu'à Naval Group en tant qu'architecte d'ensemble, chargé de la conception des navires.

## Un trou capacitaire

Ce programme est la priorité du moment du chef d'état-major de la Marine nationale, qui sait exactement quel navire il veut. *"Nous avons été au bout des compromis que nous pouvions accepter : taille du bateau, équipements et armements pour ses missions et prix"*, avait expliqué à La Tribune l'amiral Pierre Vandier. Ces navires n'iront pas très vite (22 ou 23 nœuds) mais pourront en revanche accueillir un hélicoptère avec un hangar ainsi que des systèmes de mini-drones aériens SMDM (Survey Copter, filiale d'Airbus), un sonar de qualité et un radar 3D ainsi qu'un canon de 40 mm avec une conduite de tir. *"Nous allons globalement retrouver l'esprit de l'Aviso A69 mais avec la technologie de 2030"*, avait affirmé le chef d'état-major de la marine nationale.

Pourquoi ce programme doit impérativement être à l'heure. La Marine doit faire face à une décroissance très forte de sa flotte d'Avisos entre 2024 et 2028. *"Nous allons toutefois devoir recycler une partie des frégates de type Lafayette en tant que patrouilleurs pour boucher en partie le trou capacitaire créé par le désarmement des avisos en attendant que les nouveaux arrivent. Il y a une pression temporelle forte"*, avait souligné l'amiral Pierre Vandier. Une manœuvre qui serait d'autant plus compliquée si le programme des patrouilleurs océaniques prenait du retard. *"Le trou capacitaire n'en serait que plus profond car nous pourrions avoir un effet domino, avait-il souligné. Il faudrait mettre des frégates pour faire les missions des avisos en Indo-Pacifique. Ce n'est plus possible"*.

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/marine-nationale-les-patrouilleurs-oceaniques-doivent-etre-imperativement-a-l-heure-894376.html>